
Assemblée générale

12 H 00 Ouverture de la session sur la plateforme Zoom

12 H 30 **Assemblée générale ordinaire**

***Rapport d'activités – Coup d'œil sur l'année communale
2020 et sur demain : le choix de la résilience***

Maxime DAYE,

Président de l'Union des Villes et Communes de Wallonie

Approbation des comptes

- Comptes 2020
Présentation
Rapport du Commissaire (*Thierry LEJUSTE*, RSM,
Réviseur d'entreprises)
- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- Budget 2021

Remplacement d'Administrateurs

* * *



Jambes, le 10 mai 2021

N/Réf. : VP/cp/2021/AG



Carine.pourignaux@letec.be
081/32 27 05

CONCERNE : Assemblée générale ordinaire de l'O.T.W. du 9 juin 2021

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 21 avril 2021, l'Assemblée générale ordinaire de l'OTW est fixée au **mercredi 9 juin 2021 à 11 heures**, au siège de la société, avenue Gouverneur Bovesse, 96 à 5100 Jambes.

En conformité aux mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, vous êtes invités à participer en visioconférence (Teams) à cette Assemblée.

ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport du Conseil d'administration
- 2) Rapport du Collège des Commissaires aux Comptes
- 3) Approbation des comptes annuels de l'Opérateur de Transport de Wallonie arrêtés au 31 décembre 2020
- 4) Affectation du résultat
- 5) Décharge aux Administrateurs de l'Opérateur de Transport de Wallonie
- 6) Décharge aux Commissaires aux Comptes.

Gosselies, le 12 mai 2021

Monsieur le Bourgmestre,
Madame l'Echevine, Messieurs les Echevins,

Assemblée générale du 17 juin 2021 - Convocation et Organisation des modalités exceptionnelles dues à la crise sanitaire

Notre intercommunale tiendra son Assemblée générale le **jeudi 17 juin 2021, à 11 heures**, Avenue Jean Mermoz 14 à 6041 Gosselies - sous réserve d'une modification de lieu et/ou de modalités de réunion comme indiqué en fin de courrier.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport annuel 2020 - en ce compris le rapport de rémunération ;
2. Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 :
 - * Présentation des comptes, du rapport de gestion, des règles d'évaluation y afférentes ainsi que du rapport de prises de participation ;
 - * Présentation du rapport du réviseur ;
 - * Approbation des comptes statutaires d'ORES Assets arrêtés au 31 décembre 2020 et de l'affectation du résultat ;
3. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'année 2020 ;
4. Décharge au réviseur pour l'exercice de son mandat pour l'année 2020 ;
5. Actualisation de l'annexe 1 des statuts - Liste des associés.

La documentation relative à l'Ordre du jour est disponible sur notre site internet <https://www.oresassets.be/fr/assemblees-generales>.

Le vendredi 25 juin 2021 à
18h00

Assemblée générale

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 décembre 2020
2. Présentation des comptes, du rapport comptable, de gestion et d'activités relatifs à l'exercice 2020
3. Rapport du Commissaire Réviseur
4. Avis du Conseil d'entreprise
5. Approbation des comptes annuels
6. Affectation du résultat
7. Décharge à donner aux administrateurs
8. Décharge à donner au Commissaire Réviseur
9. Remplacement du trésorier de l'ASBL



Rue Léon Morel, 1
5032 ISNES

Contact : Frédéric Rasic, Directeur
général

s.fresnault@imio.be

Tel : 081/58.61.00
Fax : 081/58.61.29

Concerne : Assemblées générales ordinaire de l'intercommunale IMIO – convocation des associés.
Votre personne de contact : Frédéric Rasic, Directeur Général – s.fresnault@imio.be

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer de notre prochaine Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en format virtuel, dans nos locaux situés rue Léon Morel, 1 à 5032 Isnes le ~~mercredi~~ mercredi 22 juin 2021 à 17h00.

Ordre du jour de l'AG ordinaire :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
2. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes ;
3. Présentation et approbation des comptes 2020 ;
4. Décharge aux administrateurs ;
5. Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes ;
6. Désignation d'un collège de 2 réviseurs pour les années 2021-2023.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE HYGEA DU 22 JUIN 2021

CONVOCATION DES ASSOCIÉS

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le **mardi 22 juin 2021 à 17h00 avec une présence physique limitée dans les locaux de l'intercommunale - Rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 Havré.**

L'Assemblée Générale ordinaire aura à son ordre du jour :

1. Présentation et approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020;
2. Présentation du bilan et comptes de résultats 2020 et du rapport de gestion 2020;
3. Rapport du Commissaire;
4. Approbation du rapport d'évaluation annuel 2020 du Comité de rémunération;
5. Approbation du rapport de rémunération 2020 du Conseil d'Administration;
6. Approbation du bilan et comptes de résultats 2020 et du rapport de gestion 2020 qui comprennent les 2 rapports repris ci-dessus;
7. Affectation des résultats;
8. Décharge à donner aux Administrateurs;
9. Décharge à donner au Commissaire.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AU
PUBLIC
22 JUIN 2021**

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD), un Conseil d'Administration ouvert au public se tiendra vers 17h30 et aura à son ordre du jour:

1. Présentation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020;
2. Présentation du rapport de gestion 2020.

Au regard de la crise sanitaire actuelle, les citoyens qui désirent assister au Conseil d'Administration ouvert au public à 17h30, sont invités à se connecter à la séance via le lien suivant :
<https://zoom.us/j/95913589331>



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2021

CONVOCATION DES ASSOCIÉS

L'Assemblée générale ordinaire se tiendra **le mercredi 23 juin 2021 à 17h00 avec une présence physique** limitée dans les locaux de l'Intercommunale - Rue de Nimy, 53 à 7000 MONS.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE AURA À SON ORDRE DU JOUR :

- 1. Présentation et approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020 ;**
- 2. Présentation du bilan et comptes de résultats 2020 et du rapport de gestion 2020 ;**
- 3. Rapport du Commissaire ;**
- 4. Approbation du rapport d'évaluation annuel 2020 du Comité de Rémunération ;**
- 5. Approbation du rapport de rémunération 2020 du Conseil d'Administration ;**
- 6. Approbation du bilan et comptes de résultats 2020 et du rapport de gestion 2020 qui comprennent les 2 rapports repris ci-dessus ;**
- 7. Affectation des résultats ;**
- 8. Décharge à donner aux Administrateurs ;**
- 9. Décharge à donner au Commissaire.**

Rue de Nimy, 53 - 7000 Mons
Tél. : +32 (0) 65 37 57 11
www.idea.be - info@idea.be





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2021

IMPORTANT !

Compte tenu de la prolongation (décret du Gouvernement wallon du 01.04.2021) des mesures établies par le décret du 1^{er} octobre 2020, l'Assemblée Générale se déroulera avec présence physique limitée, dans le respect des règles sanitaires et du décret du 1^{er} octobre 2020.

L'Assemblée Générale se déroulera avec la présence physique du Président et de la Directrice Générale.

La présence des délégués communaux, provinciaux, de CPAS et de la Zone de Secours Hainaut Centre est en revanche facultative.

L'Assemblée Générale reste ouverte au public. Cependant, la séance de l'Assemblée Générale sera diffusée en ligne. Le lien est publié sur le site Internet d'IDEA et communiqué aux associés.

Au regard de la crise sanitaire actuelle, les citoyens qui désirent assister à l'Assemblée Générale d'IDEA du 23 juin 2021 à 17h00 sont invités à se connecter à la séance via le lien suivant : <https://zoom.us/j/98335949742>.

Rue de Nimy, 53 - 7000 Mons

Tél. : +32 (0) 65 37 57 11

www.idea.be - info@idea.be



CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AU PUBLIC DU 23 JUIN 2021

Conformément au Code de la Démocratie locale et de la décentralisation (CDLD), un Conseil d'Administration ouvert au public se tiendra vers 17h30 et aura à son ordre du jour :

- 1. Présentation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020 ;**
- 2. Présentation du rapport de gestion 2020.**

IMPORTANT !

En raison de la crise sanitaire actuelle, les citoyens qui désirent assister au Conseil d'Administration ouvert au public à 17h30 sont invités à se connecter à la séance via le lien suivant : <https://zoom.us/j/98335949742>.

Rue de Nimy, 53 - 7000 Mons
Tél. : +32 (0) 65 37 57 11
www.idea.be - info@idea.be



SOCIETE COOPERATIVE INTERCOMMUNALE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET PSYCHIATRIQUE DE
MONS-BORINAGE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Ordre du jour

Séance du 24 juin 2021 à 18h – salles Leburton

AG EXT.21-1 Modification des statuts (objet social) de l'intercommunale CHUPMB.

*Annexe : Rapport du Conseil d'Administration dans le cadre de l'application de l'article 6 :
86 du Code des sociétés et des associations.*

AG EXT.21-2 Coordination des statuts de l'intercommunale CHUPMB.



SOCIETE COOPERATIVE INTERCOMMUNALE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET PSYCHIATRIQUE DE
MONS-BORINAGE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ordre du jour

Séance du 24 juin 2021 à 18h15- salles Leburton

- AG.21-1 Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020.
- AG.21-2 Approbation du rapport de gestion – année 2020 et ses annexes (rapport annuel de rémunération et rapport annuel du comité de rémunération).
- AG.21-3 Présentation des comptes relatifs à l'exercice 2020 et des règles d'évaluation.
- AG.21-4 Approbation du rapport de gestion spécifique au code des sociétés.
- AG.21-5 Rapport du Commissaire-Réviseur.
- AG.21-6 Rapport du Collège des Contrôleurs.
- AG.21-7 Approbation des comptes relatifs à l'exercice 2020 et des règles d'évaluation.
- AG.21-8 Décharge aux Administrateurs.
- AG.21-9 Décharge aux membres du Collège des Contrôleurs.
- AG.21-10 Décharge au Commissaire-Réviseur.
- AG.21-11 Désignation d'un réviseur d'entreprise pour le CHUPMB pour les exercices comptables 2021 – 2022- 2023 : attribution du marché public.
- AG.21-12 Désignation du Dr Line VANDEBROUCK, en qualité d'administrateur du CHUPMB représentant l'Association des Médecins de l'Hôpital Saint-Georges, en remplacement du Dr Robin BOUTON.
- AG.21-13 Désignation de Monsieur Steve WILLEMS, en qualité d'administrateur indépendant.



Votre interlocuteur : Sandrine LESEUR
+32 (0)71 20 28 06
sandrine.leseur@ceneo.be
Nos références à rappeler : RD/SL/368 21-31740

Charleroi, le 21 mai 2021

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir noter que l'**Assemblée générale ordinaire** de notre intercommunale, se tiendra le **25 juin 2021 à 17h30 sans présence physique**.

La procédure, fixée par le Conseil d'administration, est basée sur le Décret du 1^{er} octobre 2020 organisant jusqu'au 31 décembre 2020 la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d'associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association, modifié par le Décret du 1^{er} avril 2021 qui prolonge les dispositions jusqu'au 30 septembre 2021.

ORDRE DU JOUR

1. Modifications statutaires ;
2. Rapport de gestion du Conseil d'administration et du Collège des contrôleurs aux comptes ;
3. Comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 - Approbation ;
4. Décharge à donner aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2020 ;
5. Décharge à donner aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2020 ;
6. Rapport annuel de rémunérations du Conseil d'administration ;
7. Nominations statutaires.

../..

CENEO - Société Coopérative

Siège social :
Boulevard Mayence, 1/1
B-6000 Charleroi

R.S.C. Charleroi n°67
IBAN : BE10 0910 0073 4704
N° entreprise : 0201.645.281

T +32 (0)71 20 28 81
www.ceneo.be

Le mercredi 30 juin 2021 à
18H00

Assemblée générale ordinaire

ORDRE DU JOUR

1. *Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2020*
2. *Indemnité compensation – non redistribution*
3. *Présentation des comptes et du rapport de gestion relatifs à l'exercice 2020*
4. *Rapport spécifique sur les prises de participation du Conseil d'administration - Liste des garanties, des montants et des bénéficiaires des garanties*
5. *Rapport du Commissaire Réviseur*
6. *Rapport annuel du Comité de rémunération*
7. *Affectation du résultat*
8. *Approbation des comptes annuels*
9. *Décharge à donner aux administrateurs*
10. *Décharge à donner au Commissaire Réviseur*

Caroline Gosselin
Directrice générale

ATTENTION ! Le parlement wallon a adopté, le 31 mars 2021, un décret prolongeant jusqu'au 30 septembre 2021 les règles fixées dans les décrets du 1er octobre 2020 organisant la tenue des réunions des organes des pouvoirs locaux. Le décret produit ses effets au 1er avril 2021. En application de ce décret, l'Assemblée Générale du 30 juin 2021 se tiendra en visioconférence.

Les administrations communales peuvent également décider :

- soit de se faire représenter par un seul membre de l'AG qui rapportera le vote de sa commune ;
- soit que seule la délibération sera valable pour la prise en compte des votes sans la présence d'un représentant de la commune - dans ce cas, la délibération doit mentionner spécifiquement cette décision.

NB. Conformément à l'article L1523-13§1^{er} (alinéas 4 et 5) du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance de l'assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois au moins sur le territoire d'une des communes associées à notre Intercommunale.

L'Assemblée Générale reste donc ouverte au public. Cependant, il est demandé aux personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées de s'inscrire préalablement à la séance qui se tiendra en visioconférence en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : info@irsia.be. Cette inscription doit être effectuée pour le 15 juin 2021 au plus tard.

ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
HOLDING COMMUNAL SA - EN LIQUIDATION
LE 30 JUIN 2021

1. Examen des travaux des liquidateurs pour l'exercice comptable 2020
2. Examen par les liquidateurs des comptes annuels pour l'exercice comptable 2020
3. Examen du rapport annuel des liquidateurs pour l'exercice comptable 2020, y compris la description de l'état d'avancement de la liquidation et les raisons pour lesquelles cette dernière n'a pas encore pu être clôturée.
4. Examen du rapport du commissaire sur les comptes annuels pour l'exercice comptable 2020
5. Questions

Objet : Assemblée générale ordinaire C.I.S.C.H.

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'administration vous invite à participer à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire du Centre Intercommunal de Santé du Cœur du Hainaut qui se tiendra le **MERCREDI 30 JUIN 2021 à 18 heures à la salle CALVA de Cuesmes** (Rue Ferrer, N°1 à 7033 CUESMES). (Réunion présentielle sous réserve d'autres mesures sanitaires).

Conformément à l'article L1523-13 §1^{er} (alinéas 4 et 5) du CDLD, cette réunion est aussi ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois au moins sur le territoire d'une des communes associées.

Les délibérations de cette Assemblée générale ordinaire porteront sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination des scrutateurs.
2. Comptes annuels de l'exercice 2020 – Approbation.
3. Rapport de gestion du Conseil d'administration du 26 mai 2021 – Approbation.
4. Prise de connaissance du rapport du commissaire réviseur sur les comptes 2020.
5. Rapport d'activités 2020 – Approbation.
6. Rapport de rémunération 2020 du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.
7. Décharge à donner aux membres du Conseil d'administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2020.
8. Décharge à donner au commissaire réviseur pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice 2020.
9. Approbation du procès-verbal de la présente séance.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et de ses annexes, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Conseil d'administration,
Monsieur Cédric MELIS,
Président.

P.O. KOUF J.
Direction administrative

